

Pully se dote d'un cadastre solaire

La Municipalité de Pully a choisi de favoriser le développement des énergies renouvelables sur son territoire en se dotant d'un cadastre solaire.

Le soleil a bien brillé durant cet été 2015, offrant, certes, ses bienfaits à la vigne et à l'esprit, mais surtout en faisant fonctionner les installations solaires à plein régime.

Bien que la Ville de Pully, de par sa situation géographique, bénéficie d'un ensoleillement optimal, le potentiel solaire de l'ensemble des toitures de la Commune est encore très largement sous-exploité.

Pour faire progresser cette situation et favoriser le développement des énergies renouvelables sur son territoire, la Ville Pully vient de se doter d'un cadastre solaire.

Réalisé en partenariat avec la société Meteotest à partir d'un modèle numérique 3D, il fournit l'inventaire du potentiel solaire thermique et photovoltaïque des toitures communales.

Ce cadastre solaire permet à chaque citoyen de s'informer sur la surface exploitable, sur l'inclinaison, l'orientation et le potentiel de production d'énergies solaires de la toiture de son habitation. Il fournit également une estimation des coûts pour l'installation de panneaux photovoltaïques.

L'objectif est avant tout de fournir un outil de réflexion aux Pulliérans, pour les inciter à passer de simples consommateurs d'énergie à des promoteurs et producteurs d'énergies renouvelables.

Cette initiative s'intègre aux actions prévues par le concept énergétique de la Ville de Pully afin de mener la Commune vers plus d'autonomie énergétique et, d'ici 2019 environ, vers une labellisation en tant que Cité de l'énergie.

Davantage d'informations sont disponibles sur www.sigjp.ch sous le thème cadastre solaire.

Pully, le 28 octobre 2015 - La Municipalité

Renseignements complémentaires:

Ville de Pully - Direction des travaux et des services industriels, Marc Zolliker, Conseiller municipal - Stève Bonjour, Délégué à l'énergie - 021 721 31 11